

RÉUNION DU CEDIN du 23 octobre 2017 – 14 heures 30
Compte-rendu

Présents : R. Al Sadi, B. Beauchesnes, P. Bodeau-Livinec, C. Bories, J. Bouloy, A.-L. Chaumette, V. Chantebout, R. Chemain, A. Diakité, E. B. Diankha, M. Duclaux de l'Estoille, S. Dumanoir, J. Dupendant, A. Foulatier, J. Gavriloff, L. Gomez Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, E. Hennequet, A. Hermet, E. Husson, L. Lasnier, F. Latty, R. Lucas, E. Marie, M. Montjoie, M.-L. Niboyet, A. Pellet, J. Roux, C. Sakande, A. Sylla, J.-M. Thouvenin, W. Warlet.

Excusés : F. de Berard, M. Cuq, C. Deplagne, M. Discours, M. Eudes, L. Jandard, M. Lamour, B. Samson, M. Ubéda-Saillard.

1. CEDIN

Pour cette réunion de rentrée le CEDIN a accueilli le Professeur Victor Gutteriez, professeur à l'Université de Jaén (Espagne, Andalousie) et professeur invité dans le M2DBE (parcours droit-espagnol).

- Membres du CEDIN :

- *Nouvelle secrétaire générale*

M^{me} Lucyna Derkacz Echeverri a réussi le concours d'ingénieur d'études et sera la nouvelle secrétaire générale du CEDIN.

Franck Latty a remercié Laurent Lasnier pour son travail ces derniers mois au secrétariat général.

- *Accueil des nouveaux doctorants*

Quatre doctorants ont rejoint le CEDIN :

- Manel Chibane, thèse portant sur « Les conflits positifs de juridictions en droit international public » (dir. M. Forteau)
- Boubacar Diallo, thèse portant sur « Les juridictions internes africaines et la mise en œuvre des normes internationales relatives aux droits de l'homme. » (dir. M. Forteau)
- Julie Roux, thèse portant sur « Les violences fondées sur le genre en droit international pénal » (dir. AL Chaumette). Mme Roux a décroché un contrat doctoral.
- Yannick Troupah, thèse s'intitulant « Réflexions autour de la responsabilité en cas de dommages liés aux mouvements transfrontières des cultures transgéniques dans la zone UEMOA. Etude comparative avec le droit européen » (dir. R. Chemain)

- *Chercheurs associés*

- Marianne Lamour, qui a soutenu sa thèse en 2017, a souhaité rester rattachée au CEDIN en tant que chercheuse associée. A l'unanimité, l'Assemblée générale du CEDIN a répondu favorablement à sa demande.

- Dans le cadre du Programme PAUSE, M. Ali Alhamdan, professeur assistant à l'université de Damas, réfugié syrien en France, a demandé à être associé au CEDIN et à participer à ses travaux. M. Alhamdan a rédigé sa thèse à l'université de Montpellier sur les normes de l'OIT.

Le Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE) accorde des financements incitatifs aux établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche publics projetant d'accueillir des scientifiques en situation d'urgence et les accompagne dans leurs démarches. Il réunit Collège de France, CPU, CDEFI, CNRS, INSERM, INRA, INRIA, CNOUS ainsi que le ministère de l'Intérieur et celui de l'Europe et des Affaires étrangères.

Avec le soutien de l'UFR DSP et de la Présidence de l'Université Paris Nanterre (et grâce à un cofinancement Collège de France/Université), M. Alhamdan serait accueilli pendant 6 mois au CEDIN et participerait au projet sur les camps. La réponse du Ministère est attendue prochainement.

- Initiatives pour une meilleure intégration de tous les doctorants au sein du CEDIN

A l'initiative de Th. Dufour, R. Lucas, E. Marie et J. Roux, en coordination avec le directeur du CEDIN, plusieurs propositions avaient été formulées pour améliorer l'intégration de tous les doctorants (et notamment les nouveaux arrivants) au sein du centre de recherche.

Plusieurs actions sont envisagées qui font suite aux propositions :

- de s'assurer que les nouveaux doctorants du CEDIN, quel que soit leur statut, bénéficient d'un vrai accueil au sein du centre afin de favoriser leur intégration (visite des locaux, rencontre avec les autres doctorants, etc.) : une réunion d'accueil est prévue le 10 novembre 2017 ;
- d'organiser une demi-journée d'étude annuelle des doctorants du CEDIN, sur un thème intéressant à la fois les privatistes et les publicistes : une manifestation d'environ 2 heures est prévue pour fin janvier, le thème choisi étant « La Catalogne » (*à préciser*) ;
- de confier la supervision de ces activités à un bureau des doctorants de trois personnes, élues chaque année par les doctorants du CEDIN : un Comité des doctorants a été constitué. Il est composé de Rachel Lucas, Abdoulaye Sylla et Adrien Foulatier. Ce dernier sera le représentant des doctorants au Conseil du CEDIN. Conformément à ce qui avait été décidé, le règlement intérieur du CEDIN sera modifié aux fins d'acter la participation au sein du Conseil d'un représentant des doctorants.

- Soutenances de thèse

- Caroline Breton soutiendra sa thèse le 5 décembre 2017. Elle porte sur « Le dommage dans le contentieux international de l'investissement (dir. : J.-M. Thouvenin) ;
- Maximilian Girod-Laine soutiendra le 8 décembre 2017 une thèse sur l'évolution des systèmes de justice interne des organisations internationales ;
- Régis Edouard soutiendra sa thèse le 12 décembre 2017. Elle s'intitule : « Les obligations de l'Etat d'accueil d'un investissement étranger et leur sanction en droit international des investissements » (dir : P. Daillier, F. Latty)

- Prix de thèse

Ghislain Mabanga a reçu le prix de thèse de la Chancellerie pour sa thèse sur le statut de témoin assisté devant la CPI (dir. : M. Eudes). Il avait reçu également le prix de la Fondation Varennes.

- Budget 2018

L'université a prévu une réduction générale des budgets des services et composantes de 6 à 8%. Le budget du CEDIN comme des autres unités de recherche sera affecté. Il devrait être d'environ 20 000 €.

Le budget du CEDIN pour 2018 étant en cours de préparation, les membres sont invités à informer au plus tôt le directeur et le secrétaire général de leurs éventuels projets.

- Bibliothèque du CEDIN

Le directeur du CEDIN a attiré l'attention des membres du centre sur la disparition de plusieurs ouvrages (volés ou plus vraisemblablement empruntés sans que l'emprunt soit consigné dans le cahier prévu à cet effet).

Le directeur a insisté avec la plus grande fermeté sur la nécessité de respecter le règlement intérieur de la bibliothèque adopté l'année dernière pour que l'ensemble des membres du centre puissent avoir accès aux ouvrages. En particulier, **tout emprunt, d'une durée limitée à trois semaines, doit impérativement être signalé dans le cahier placé à cet effet en salle 139.** Cette règle s'applique à tous les usagers de la bibliothèque autorisés à emprunter des ouvrages : du doctorant en première année au professeur agrégé. Les doctorants ayant la responsabilité de la surveillance de la salle et le secrétaire général sont chargés de veiller au respect du règlement.

La politique d'achat de nouveaux ouvrages sera remise en cause si les livres de la bibliothèque disparaissent.

- Campus Condorcet

L'Université Paris Nanterre a rejoint le campus Condorcet, qui a vocation à constituer une « cité des humanités et des sciences sociales » à Aubervilliers. L'établissement public a pour mission la coopération scientifique entre les membres fondateurs du Campus Condorcet, et notamment le soutien à leurs programmes de recherche, ainsi que la mise à disposition des chercheurs et des étudiants fréquentant le Campus de conditions de vie et de travail à la hauteur des normes internationales.

L'Université Paris Nanterre va faire une demande de locaux à hauteur de 150 postes de travail, pour une livraison prévue en 2025. Franck Latty a été reçu par le président de l'université, le vice-président et la directrice de la recherche, le CEDIN, au vu de son rayonnement, ayant été pressenti pour imprimer au sein du Campus la présence de la recherche nanterroise en droit.

Un débat s'est ouvert sur les avantages (implantation sur le campus Condorcet, nouveaux espaces pour le CEDIN) et les risques (suppression de locaux à Nanterre, partition du CEDIN sur deux sites éloignés, susceptible de nuire à la vie collective du centre) qu'emporterait une réponse favorable du centre.

L'Assemblée du CEDIN a voté en faveur de la proposition suivante : le directeur du CEDIN posera une option sur 10-15 postes, à la condition d'avoir la garantie écrite que les locaux du CEDIN au sein de l'UFR de droit à Nanterre (déjà trop exigus) n'en seront pas affectés. Le centre névralgique du CEDIN restera à Nanterre. Les membres du CEDIN qui le souhaitent

pourront travailler à temps partiel à Condorcet, où pourraient également être organisés des manifestations scientifiques du CEDIN.

2. Bilan des dernières manifestations

- 12-15 septembre 2017 : Séminaire « L'engagement en droit international et européen », Université Nice Sophia Antipolis (LADIE, Nice)

Ce séminaire doctoral consistait en des échanges sur plusieurs jours, avec publication à la clé. Une journée est réservée aux enseignants-chercheurs pour des questions d'actualité. Deux doctorants du CEDIN ont participé au séminaire : Jean-Remi de Maistre et Elhadji Babou Diankha. M. Diankha a souligné la qualité et l'intérêt de ce séminaire pour les doctorants.

L'année prochaine, le séminaire prendra la forme d'une *Summer School* sur le thème de « La régulation des échanges en droit international et européen ». Anne Millet Devalle, professeure à l'Université de Nice, communiquera en mars un programme plus détaillé, avec un appel à contribution pour les doctorants ou jeunes docteurs. Du fait du 50^e anniversaire de la création de l'Institut du droit de la paix et du développement par René-Jean Dupuy, et du 100^e anniversaire de la naissance de ce dernier, la journée réservée aux enseignants-chercheurs sera consacrée à l'actualité de la pensée de René-Jean Dupuy, sur le thème « Communauté internationale et droit de l'Humanité ».

- 28 septembre 2017 : Projet « Les Camps et le droit » : conférence de Julien Théron - Retour des camps de réfugiés et déplacés au Liban et en Irak

Le jeudi 28 septembre 2017, à Nanterre, Julien Théron (politologue spécialisé dans le Moyen-Orient et enseignant à Sciences Po) qui a pu visiter plusieurs camps à Mossoul et au Liban, a présenté dans une conférence de restitution son « Retour sur les camps de réfugiés et déplacés au Liban et en Irak ». Sur les suites du projet, v. *infra*.

- 4-6 octobre 2017 : Séminaire doctoral à Venise

Jean Moïse, doctorant du CEDIN, a participé à la session 2017 du séminaire doctoral de Venise dont le thème était « La représentation ». Il a présenté une contribution sur les mécanismes de la représentation diplomatique.

- 12 octobre 2017 : Conférence-débat autour du « *paper* » de Sandhya Drew, « Conceptual Faultlines or a bridge : Working for an International Governmental Organization ».

M^{me} Drew, présente dans le cadre du M2BDE (droit français/droit étranger – parcours *Common Law*), a présenté un « *paper* » à l'occasion d'une conférence organisée par Clémentine Bories. Elle avait pour discutants : M^{mes} Bories (CEDIN), Girard (CREDOF-CTAD), Gazier, Bouboza et M. Zevounou (CRDP).

Clémentine Bories indique que l'expérience sera à renouveler avec les intervenants étrangers au M2BDE qui viennent régulièrement à Nanterre.

3. Prochaines manifestations

- 23/24 novembre 2017 : Colloque de la CEDECE, « L'Union européenne et les migrations »

L'organisation du colloque annuel de la CEDECE a été confiée à Myriam Benlolo-Carabot qui y a associé trois centres de recherches nanterrois (CEDIN, CEJEC, CREDOF). Régis Chemain, qui participe pour le CEDIN au comité scientifique avec Marina Eudes, fait savoir qu'un programme a été établi mais qu'il n'est pas encore définitif. Le programme sera bientôt diffusé.

- Entretiens de droit international privé

Un nouvel « Entretien de droit international privé » sur le thème de l'arbitrage sera organisé par François de Bérard avant la fin de l'année. M. de Bérard cherche un praticien pour dialoguer avec M. F.-X. Train qui a déjà donné son accord.

- Manifestations envisagées pour la parution du *Traité de droit international de la mer*

Pour accompagner la parution de l'ouvrage, Mathias Forteau envisage une manifestation avec l'Académie de marine à Paris en décembre. Une conférence portant sur « L'Union européenne et le droit de la mer » est également envisagée en janvier.

4. Projets de recherche

- « Les camps et le droit » (Projet ComUE CEDIN/Forces du droit) – suites et fin

Un ouvrage à paraître en 2018 reprenant les contributions des différentes conférences et séminaires est prévu, qui marquerait la fin du projet de recherche. Avant cela, d'autres conférences sont prévues, dont une donnée par Marie-Laure Niboyet.

Site du projet « Les camps et le droit » : campswatch.eu

- Projet « Les archives et le droit international » (ComUE)

Pierre Bodeau-Livinec présentera le projet en vue d'un financement de la ComUE (thématique « Justice et injustice »), en partenariat avec Forces du droit, les Archives nationales et peut-être le CNRS (Marie Cornu, a fait part de son intérêt). P. Bodeau-Livinec voudrait associer également au projet les historiens de Paris 8 en la personne de la professeure Marie-Anne Matard-Bonucci, directrice du master Archives.

La recherche s'étendrait sur 3 années : les deux premières années seraient consacrées aux travaux de recherche (colloque, journée d'études...) et la troisième à la publication. Deux axes de travail sont envisagés : les archives du droit international (organisations et juridictions internationales) (1^{ère} année) ; le droit international des archives (2^e année). La création d'un observatoire et le recrutement d'un doctorant pour travailler sur ces questions sont à l'étude.

- Projet « Les biens communs » (ComUE)

Un projet sur le thème des « biens communs » avait été présenté au GIP sans succès. Le projet amendé sera présenté à la ComUE. Il est porté par le CRDP (Sabine Boussard) en association avec le CEDIN (Clémentine Bories), le CEDCACE et Economix, ainsi que le Centre de droit privé (CRDP) de Paris 8.

Trois angles thématiques (numérique, environnement/nature, culturel) ont été retenus pour illustrer l'utilité de la notion de bien commun. Le projet prendrait la forme de plusieurs séminaires pendant 18 mois, associant des chercheurs étrangers et les étudiants au projet, puis une élaboration plus conceptuelle qui prendrait la forme d'un ou trois ouvrages (un par thème). Un ingénieur de recherche serait recruté pour gérer le projet.

- Projet de colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes »

Ce projet porté par A.-L. Chaumette pour le CEDIN et Raphaële Parizot pour le Centre de droit pénal et de criminologie (CDPC) a pour objet de comparer l'approche des juridictions pénales internationales et les juridictions internes : savoir si les réponses apportées, les modes de qualification, les modes de responsabilité face à ces nouvelles formes de criminalité sont les mêmes. Il s'agit également de faire dialoguer les pénalistes privatistes et les pénalistes publicistes. Ce projet s'inscrit dans une volonté de faire réfléchir ensemble tous les acteurs du droit international français, et surtout dans le développement d'une doctrine française en droit international pénal voulu par le ministère des affaires étrangères.

Les discussions autour du programme envisagé (I. Qualifier (quoi ?), II. Identifier (qui ?)) ont fait apparaître qu'il serait pertinent d'inclure la criminalité économique dans la première partie du programme.

Il est envisagé qu'un doctorant de chaque centre impliqué présente une contribution lors du colloque. Jean-Marc Thouvenin a soumis l'idée de prolonger ce colloque par une série de séminaires à destination des étudiants et des praticiens, en s'appuyant sur l'actualité.

- Projet de colloque « L'administration des juridictions internationales »

Pierre Bodeau-Livinec a présenté les grandes lignes d'un programme de colloque consacré à « L'administration des juridictions internationales » qu'il coorganiserait avec Franck Latty.

L'administration de la justice internationale a connu des évolutions significatives dans la pratique récente. Celles-ci sont notamment marquées par une tendance à la professionnalisation des profils recherchés, le développement du droit au recours des personnels considérés ou encore la diversification des fonctions exercées et des relations qu'elles impliquent avec les acteurs du droit international. Par ailleurs, l'exercice d'un véritable pouvoir normatif s'attache désormais à l'administration des juridictions internationales.

Le colloque du CEDIN consacré à ce phénomène, qui pourrait se tenir en décembre 2018 à Nanterre, réunirait universitaires et praticiens (notamment Greffiers et membres des administrations juridictionnelles, conseils et avocats) dans un format mêlant communications classiques et sessions de débat. Pour élargir l'audience du CEDIN, il est proposé que le colloque se tienne en anglais et en français sans interprétation simultanée. La publication qui s'en suivra serait également bilingue.

Les thèmes abordés seraient l'organisation de l'administration des juridictions internationales, leur fonctionnement, ainsi que leur fonction normative. La manifestation se déroulerait sur une journée (ou une journée et demi).

Les membres du CEDIN, y compris les doctorants, susceptibles d'être intéressés par le projet sont invités à contacter les organisateurs.

- Projet de colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre d'un cycle « Le droit international et les médias »

Mathias Forteau est à l'origine de l'idée de ce colloque qui se déroulerait sur une journée en octobre 2018. Une première partie délimiterait ce qui tombe dans la catégorie de la communication médiatique de l'Etat (communiqués de presse, tweets ? etc.), une seconde partie porterait sur la préparation et la diffusion des prises de position médiatique de l'Etat et une dernière partie sur les effets de cette communication médiatique (comme source potentielle de conflit, de preuve, d'engagement juridique, de responsabilité). Un programme plus précis sera présenté ultérieurement. Jean-Marc Thouvenin a proposé d'inclure la communication médiatique des organisations internationales (notamment de l'UE) dans le champ du colloque.

Ce colloque s'inscrirait dans un cycle plus large de manifestations sur « le droit international et les médias » proposé par Franck Latty : droit international des médias, représentation médiatique du droit international, l'intervention des internationalistes dans les médias (en ce compris la question du seuil de déclenchement de l'intérêt des médias pour les questions juridiques internationales)... Pierre Bodeau-Livinec a soumis l'idée d'un observatoire juridique international des médias, qui pourrait voir le jour dans le cadre d'un projet financé.

De manière générale, ces manifestations feraient intervenir non pas seulement des juristes mais également des sociologues des médias et des journalistes. Les membres du CEDIN intéressés par ces projets ou ayant des idées sur la question sont invités à rentrer en contact avec Mathias Forteau et Franck Latty.

- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making*

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération menée depuis deux ans entre l'OCDE et le CEDIN (sous la houlette de J.-M. Thouvenin) à partir d'études de cas concernant la coopération entre organisations internationales en matière de régulation (« *International Regulatory Cooperation* »). Cinq chercheurs du CEDIN avaient effectué un stage au sein d'organisations internationales entre janvier et avril 2015, à l'issue duquel ils ont rédigé des études, publiées par l'OCDE et présentées lors d'un colloque international, qui s'est tenu le 2 novembre 2016 au centre de conférences de l'OCDE.

L'OCDE propose de poursuivre le partenariat sous une autre forme. Environ 50 institutions internationales continuent de travailler ensemble en vue d'améliorer la qualité, pertinence et l'impact de leur activité normative (dans le cadre du comité de l'OCDE sur les politiques régulatrices). 5 groupes de travail ont été constitués sur : i) les instruments internationaux, ii) la mise en œuvre ; iii) l'implication des parties prenantes ; iv) l'évaluation, v) la coordination entre institutions internationales. Le projet consiste dans la mise en place d'une plate-forme électronique. Une plateforme électronique sera mise en place permettant les échanges entre les participants et le monde universitaire. Ce dernier aura pour mission d'éclairer les participants sur les recherches déjà réalisées ou en cours dans le domaine du droit des organisations internationales, d'impulser de nouveaux projets (l'OCDE serait associée à la recherche de financements), d'offrir éventuellement des stages aux étudiants.

Plusieurs institutions universitaires prestigieuses devraient participer aux côtés du CEDIN à ce projet (NYU, Columbia, London School of Economics, Graduate Institute de Genève, Sciences Po).

Pierre Bodeau Livinec représentera le CEDIN à la première réunion organisée le 6 novembre à l'OCDE. <http://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/25-april-2017-4th-annual-meeting-of-international-organisations.htm>

5. Publications

- **Traité de droit international de la mer**

La parution de l'ouvrage, qui bénéficie d'un soutien financier de l'université, est imminente.

- **Projet d'ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités**

L'ouvrage est porté par Mathias Forteau et Pierre Bodeau-Livinec.

Suite aux retours et observations faits depuis la dernière réunion, le plan a été retravaillé et des axes de travail ont été dégagés. Les grandes têtes de chapitre seront pilotées par deux ou autres enseignants-chercheurs. Une réunion de travail en vue de l'élaboration du plan est prévue le 11 décembre.

Pierre Bodeau-Livinec a rappelé que l'ouvrage prendrait la forme d'un précis ou un manuel plutôt qu'un traité.

- **Actes des colloques « Les villes et le droit international »**

Le colloque de juin 2016 est en cours de publication sur le site dédié au projet de recherche : <https://vdicil.org/>.

Le colloque de Nice sur le sujet « Villes, violence et droit international » sera publié sous forme d'ouvrage l'année prochaine.

- **Actes du colloque « Religion et droit international »**

A.-L. Chaumette et N. Haupais recueillent les dernières contributions, la date ultime de remise des textes ayant été fixée au 31 décembre 2017.

- **Actes du colloque sur l'anniversaire des Pactes de 1966**

Toutes les contributions n'ont pas encore été remises à Sophie Grosbon, qui dirige l'ouvrage dont la publication est prévue en 2018 chez Pedone.

- **Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

Les dernières contributions sont attendues par Jean-Marc Thouvenin, qui dirige l'ouvrage.

- **Actes du colloque des masters 2 (Nanterre, Paris 1, Paris 2) « La protection des investissements étrangers : vers une réaffirmation de l'Etat ? »**

Le CEDIN a apporté son soutien à cette manifestation. La publication des actes est prévue début 2018 chez Pedone.

6. Divers – informations

- **Projet d'École d'été de droit international de Nanterre / *Nanterre International Law Summer School***

Le projet d'école d'été en droit international présenté lors de la dernière réunion du CEDIN a été conçu par Pierre Bodeau-Livinec avec Anne-Laure Vaurs-Chaumette, en lien avec Jean-Marc Thouvenin. L'École serait adossée au Collège international de droit (CID) et au CEDIN

et viserait un public d'étudiants et de professionnels. Le projet, amendé en fonction des remarques faites lors de la dernière réunion, sera présenté au Conseil d'UFR le 14 novembre prochain.

- Université d'été des Balkans

Cette université itinérante d'été porte sur « l'intégration des Balkans dans l'Union européenne ». Trois villes accueilleront l'université d'été : Belgrade, Skopje, Pristina. L'objectif est de s'interroger sur l'état différencié d'intégration des trois pays accueillants dans l'UE (mais aussi l'OTAN).

Clémentine Bories a lancé un appel aux doctorants.

- *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)*

L'Organisation internationale de droit du développement a mandaté le Secrétariat des Nations Unies pour mettre en place un réseau d'experts internationaux chargés d'aider les pays en voie de développement à la fois dans les négociations pré-contractuelles et dans les phases de contentieux en matière d'investissement.

Les candidatures à titre d'expert (en principe *pro bono*) sont individuelles mais le CEDIN pourrait devenir « organisation partenaire » appelée à contribuer au succès du programme, en offrant notamment expertise ou formations.

Mathias Forteau a fait savoir que la réunion de lancement du projet de programme de soutien aux PMA en matière d'investissements (Investment Support Programme for the LDCs) a eu lieu à New York aux Nations Unies le 22 septembre 2017 et a rassemblé un grand nombre de parties prenantes de haut niveau. Il a été annoncé lors de cette réunion que 24 entités avaient manifesté leur intérêt pour devenir partenaire du programme qui est destiné à fournir une assistance légale et professionnelle aux PMA dans le domaine des investissements étrangers (formation, négociation, contentieux). Ces 24 entités sont des organisations internationales, l'American Bar Association, la New York City Bar Association, de grands cabinets d'avocats surtout anglo-saxons, et du côté des universitaires : l'International Law Institute, le Columbia Center on Sustainable Development, la New York University Law School, The University of Pennsylvania Law School, et le CEDIN. Une fois que le programme sera doté de sa structure institutionnelle, il prendra contact avec ces premiers partenaires pour formaliser le partenariat par le biais de la conclusion d'un MOU entre chaque entité et l'Organisation pour le droit du développement international (IDLO).

- Concours de procès simulé

Une équipe d'étudiants de M2 (DRIUE et DH) représentera Nanterre au Concours de la Croix-Rouge.

Des étudiants de master 1 ont manifesté leur souhait de constituer une équipe pour le Concours Jessup. Un appel est lancé aux doctorants pour les encadrer.

Une équipe pour le Concours Rousseau est en cours de formation. Elle serait encadrée par Elsa Marie et Julie Roux.